**La recherche partenariale et participative**

Etude exploratoire des programmes de recherche pour l’appropriation sociale des sciences (ASOSC) de la région Bretagne (2008-2014)

*Version provisoire, mai 2014*

Alain PENVEN - LABERS (EA3149) - UBO

Introduction

L’objet de ce texte est de présenter les premiers résultats d’une recherche exploratoire portant sur les programmes ASOSC (Appropriation sociale des sciences) initiés par la Région Bretagne et d’apprécier leurs incidences sur la manière penser des logiques participatives de production de connaissances répondant à des objectifs d’utilité et d’appropriation sociétale. Dans cette perspective, nous avons étudié les projets soutenus par la Région Bretagne au cours de la période allant de 2006 (6 premiers projets soutenus) à 2014 (9 programmes en cours) soit au total 47 programmes financés sur 3 puis 2 années sur la base d’une aide régionale annuelle de 25000€ (puis à partir de 2012 une aide de 20000 €). Dans une première partie, nous présenterons les principes généraux de ces programmes qui définissent des modalités pratiques et structurelles de la recherche partenariale en développant une doctrine fondée sur une conception du développement du territoire passant par la mobilisation conjointe des acteurs de la recherche et de la société civile[[1]](#footnote-0). Nous le verrons, ces logiques de justification de l’action sont plurielles associant des démarches d’engagement et de participation citoyenne, de productivité sociale et économique, de formation des acteurs, de transfert des résultats de la recherche dans une perspective classique et descendante de valorisation de la science vers les applications concrètes. Ensuite, dans une deuxième partie, nous présenterons les enseignements d’une première enquête menée auprès des porteurs de projets. Cette enquête par questionnaire complétée par des entretiens et une lecture ciblée des rapports de recherche nous permet d’apprécier le point de vue des « pilotes » sur l’intérêt et les limites de ces programmes, sur les modalités de construction de partenariat et le degré d’engagement et de participation effective aux travaux de recherche. Nous serons également attentifs aux formes de reconnaissance et d’appropriation des connaissances produites.

1- Le programme ASOSC de la région Bretagne

1- 1- Présentation générale

Le premier appel à projet ASOSC de la Région Bretagne, inspiré par le programme PICRI de la Région Ile de France qui le précède de deux années et les travaux de la fondation Sciences Citoyennes, expose les principes généraux de la politique régionale en la matière. Il s’agit pour la Région de bâtir un partenariat structuré et structurant avec les principaux les acteurs institutionnels de la recherche en Bretagne (Universités, Organismes publics de recherche, Grandes écoles) afin de promouvoir la production d’innovations scientifiques et technologiques afin d’enrichir et amplifier les dynamiques de développement régional. Ensuite, en référence au discours de Lisbonne de l’Union Européenne (2008), il s’agit de contribuer à l’édification d’une société de la connaissance au moyen de dispositifs d’appropriation sociale des sciences. Notons à ce propos, la prise en compte de la vision européenne du développement économique et social et la mobilisation d’un schéma de valorisation de la recherche allant de la science vers la société. Car la « société » doit être accompagnée dans ce processus de changement de paradigme. Autrement dit, la politique publique se donne pour ambition de contribuer à la formation de la population et son adaptation aux enjeux d’une économie mondialisée. Mais à cette vision classique de la transmission des connaissances vers des applications technologiques et sociétales, les rédacteurs de l’appel à projet ajoutent une autre dimension, plus novatrice, qui reconnaît des formes nouvelles d’expertise portées par des acteurs de la société civile. Ces acteurs, associations, syndicats, groupes de citoyens, « éparpillés », « disposant de peu de moyens » constituent à partir de leur mobilisation autour des enjeux du quotidien progressivement un « tiers secteur » qui doit trouver sa place auprès du secteur public de la recherche et celui de la recherche privée des entreprises. La région Bretagne entend soutenir financièrement des recherches à forte utilité sociétale portant sur des problèmes de nature sociale, culturelle, économique ou environnementale, et progressivement appuyer la structuration de ce nouveau secteur en émergence. A partir d’un partenariat formalisé entre un ou plusieurs laboratoires et un ou plusieurs représentants de la société civile, il s’agit de concevoir et d’expérimenter des programmes de recherche à dimension participative portant sur des enjeux sociétaux afin d’explorer par l’effort de recherche et de mobilisation collective des réponses aux problèmes traités. Le nouvel appel à projet publié en 2012 confirme cette orientation générale. De plus, la démarche est « encensée » par le CESER qui souligne : *« Dans son auto-saisine « Appropriation sociale et mise en débat des sciences et technologies en Bretagne. Une approche prospective » rendue publique le 12 mars 2012, le Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER) a identifié l’appropriation des sciences et des technologies par les citoyens et les acteurs sociaux comme un enjeu fondamental du développement durable et équilibré des sociétés dans les décennies a venir. L’appropriation sociale des sciences constitue une réalité en Bretagne, qui s’appuie aussi bien sur un secteur de la culture, scientifique, technique et industrielle (CSTI) ancrée sur les territoires depuis de nombreuses années que sur une dynamique plus récente de développement de projets de recherche-action associant équipes de recherche et acteurs de la société civile. Convaincue du rôle indispensable des sciences dans la formation des citoyens et dans la compréhension et la résolution des problématiques, grandes ou petites, qui se posent aux territoires, la Région Bretagne entend poursuivre son soutien à ces activités, et ainsi contribuer à la pérennisation de nouveaux modes de coopération entre institutions scientifiques et acteurs de la société civile où seront privilégiées l’innovation ascendante et la coproduction des savoirs »*

Les acteurs régionaux reconnaissent ainsi l’intérêt des démarches de recherche-action, ce qui est rarement le cas dans le champ académique, car elles permettent d’associer une pluralité d’acteurs autour d’enjeux partagés. Ce nouvel appel à projet sera pourtant « gelé » en 2014 pour des raisons difficiles à identifier (Raisons budgétaires ? Besoin d’évaluation ? Renforcement des logiques d’excellence et de compétitivité ?). Deux importantes modifications seront apportées à la définition de ce nouveau programme contrariant ainsi toutes les recommandations portées par les acteurs et les chercheurs engagés dans ces programmes. La première est la diminution de l’aide de 25000€ à 20000€. La seconde, la diminution de la durée de financement de 3 ans à 2 ans. De plus, les domaines de recherche visés sont présentés de manière plus précise : *« La Région Bretagne souhaite soutenir la mise en œuvre de programmes de recherche-action ayant pour but de traiter des problématiques élaborées en réponse à des besoins et des enjeux sociétaux (problématiques de nature sociale, culturelle, économique ou environnementale), notamment dans les domaines suivants : développement territorial (stratégies et indicateurs de développement, processus de mobilisation, cohésion, etc.) ;  jeunesse ; économie sociale et solidaire ; environnement et agriculture durable ; santé publique, prévention, nutrition ; hybridations arts-sciences ; usages numériques (appropriation, licences ouvertes, etc.) . »* Si les acteurs de la société civile (associations, syndicats, groupes de citoyens-nes) sont bien ciblés, le programme s’ouvre aussi aux collectivités locales et aux structures de médiation scientifique.

En conclusion de cette présentation générale, nous pouvons considérer que les promoteurs du programme ASOSC inspirés par des initiatives analogues (PICRI[[2]](#footnote-1) Ile de France, ARUC[[3]](#footnote-2) Québécoises) et sensibles à l’argumentation d’acteurs de la société civile (Fondation sciences citoyennes), mais aussi des discours de l’Union Européenne, apparaissent en phase avec des chercheurs qui prônent une recherche de plein air qui se déploierait en référence à une conception particulière de l’action publique territorialisée. Il s’agit en effet de mobiliser, par une gouvernance participative et partenariale, les « forces vives » de la Région en facilitant l’hybridation des logiques et des savoirs et en renforçant le développement économique, social, durable.

1-2- Les caractéristiques des 47 programmes financés par la Région Bretagne

Qui est à l’initiative, qui gère ?

Graphique 1- Répartition des structures gestionnaires d’un programme ASOSC par statut

*Commentaires : Les programmes ASOSC sont principalement gérés par les laboratoires des 4 Universités Bretonnes (R2, R1, UBS, UBO), d’établissements d’enseignement et de recherche (Inra, Agrocampus, Cémagref, EHESP) (20) ou des associations oeuvrant dans des domaines variés (environnement, intervention éducative et sociale, culture scientifique, développement local et culturel (18). Ensuite, nous pouvons recenser 3 établissements para-publics (Espace des sciences des Champs Libres à Rennes, Maison Internationale de Rennes, Agence des Aires Marines protégées) ; des Collectivités publiques engagées dans le développement local (Pays d’Auray, Pays de Guingamp, Iles du Ponant) et enfin des groupements professionnels (FRCivam, Fédération des comités des pêches, Fédération des agrobiologistes).*

Quels sont les domaines d’investigation ?

Graphique 2 – Domaines d’investigation

*Commentaires : Les questions relatives aux enjeux environnementaux (12) et à la qualité de l’alimentation (12) sont les domaines d’études principaux. Viennent ensuite, les travaux traitant de questions éducatives et sociales (9) et des travaux originaux portant sur de nouvelles approches de la recherche, de la participation et de l’évaluation (9). Enfin, notons l’intérêt relatif (7) pour les questions de développement local et culturel.*

*Illustrations :*

1. *Préserver l’environnement naturel et humain : Qualité de l’eau dans l’estuaire de l’Odet (Agrocampus) ; Le cormoran huppé sentinelle du Mor Braz (SEPNB) ; Filière nautique durable (ECONAV-Association Navigatio)*
2. *Concevoir et produire une alimentation saine et une consommation responsable : Systèmes alimentaires territorialisés (FRCIVAM) ; Systèmes alimentaires durables en restauration collective (AGROCAMPUS) ; Diversité du maïs (Agrobiologistes de Bretagne) ; Consommation collaborative (DYTECO, Colporterre)*
3. *Expérimenter de nouvelles formes d’intervention éducatives et sociales : Interface de communication ACADIAL (IME Le Triskel, France télécom) ; Regards d’enfants sur l’incarcération (RESI, R2) ; Participation des migrants (MIR)*
4. *Penser le développement territorial : Développement des Iles du Ponant (ID-ILES) ; développement culturel (Articulteurs) ;*
5. *Concevoir de nouveaux instruments d’analyse et d’action : Indicateurs de bien être territorialisé (ISBET, PEKEA) ; Séminaire d’exploration des controverses (Petits débrouillards) ; Laboratoire social de recherche-action (Collège Coopératif) ; L’habitat participatif (H2HP2, LABERS).*

*Graphique 3 : Discipline de référence des projets*

*Commentaires : Sous réserve d’une lecture plus fine de la structuration des partenariats, notons l’importance de la référence aux sciences de la nature (biologie, agronomie) ce qui s’explique par l’orientation thématique dominante sur des enjeux de développement durable et de protection de l’environnement. Ensuite, nous constatons une forte mobilisation des laboratoires SHS dans leur diversité disciplinaire avec une prédominance de la sociologie.*

2- L’expérience rapportée des « pilotes » de ces programmes

2-1-L’intérêt, les limites

Les répondants, initiateurs et pilotes de ces programmes, s’accordent sur l’intérêt des recherches partenariales car elles offrent l’opportunité de mobiliser, d’engager, d’associer une pluralité d’acteurs autour d’un objet commun. Il s’agit de rapprocher des mondes sociaux et d’expérimenter des processus de co-élaboration de méthodes de recherche-action présentant à la fois un intérêt scientifique et une pertinence au regard des enjeux et des épreuves qui mobilisent les acteurs de la société civile. La recherche partenariale est aussi pensée comme une alternative aux recherches académiques, d’une part, et aux recherches privées motivées par des enjeux économiques, d’autre part. Ainsi s’affirme l’idée d’une troisième voie permettant d’explorer de nouveaux champs, de mettre à l’épreuve de la démarche scientifique de nouvelles idées. Notons les références à l’ouverture, au décloisonnement, à la réflexivité. Le programme ASOSC structure des partenariats formalisés qui impliquent nécessairement des acteurs aux profils variés, chercheurs, animateurs de réseaux, élus et militants, professionnels et usagers, qui vont répondre à cette offre de recherche participative en apportant leurs expériences, leurs connaissances sans se défaire complètement au cours du processus de recherche de leur statut particulier et des enjeux qui lui sont attachés. Autrement dit, la recherche partenariale et participative créé un cadre propice à la formation d’un mouvement de contribution / appropriation guidé par l’identification d’un bien commun et la conciliation progressive et aléatoire de logiques et de temporalités diversifiées. La question de la durée du programme apparaît aux promoteurs une dimension centrale car la constitution d’une équipe ou d’un réseau, la mise en œuvre d’une démarche participative d’élaboration d’une problématique commune associant chercheurs professionnels et spécialistes militants et professionnels du domaine étudié nécessite un temps d’apprentissage collectif conséquent. De plus, deux temporalités apparaissent en contradiction dans l’analyse du processus de recherche. Le temps long de la recherche qui passe par la mobilisation d’une démarche rigoureuse de construction d’un questionnement, de cueillette et d’analyse des données, puis d’analyse approfondie et enfin de formalisation. Le temps court de l’action et des évènements façonnés par les enjeux de la production immédiate et la recherche efficience de résultats concrets. Par ailleurs, la recherche permet d’enrichir les partenariats, de prendre du recul à l’égard des pratiques habituelles et de créer les conditions d’une appropriation des connaissances produites. Le format partenarial, la dimension régionale et la durée relativement courte du soutien financier constituent et situent les programmes ASOSC à un niveau intermédiaire entre les études locales délimités et ciblées, initiées le plus souvent par les collectivités publiques et les programmes de portée plus générale soutenus par l’Agence Nationale de la Recherche ou encore l’Union Européenne (H2020). Cette notion de moyenne portée est probablement inspirée par la référence aux « théories de moyenne portée » de Robert K MERTON (R K MERTON, 2001). Nous pouvons ainsi avancer l’idée que les programmes ASOSC produisent des connaissances et des modèles théoriques de niveau intermédiaire à la fois ancrées (GLAZER, STRAUSS, 2010) au local (En ce qui concerne le programme ISBET : Canton de Pipriac et communauté de communes du Val d’Ile) et ouverte sur l’universel scientifique, ce que permet la communication scientifique internationale (Le programme ISBET, qui porte sur les indicateurs de bien être, a été primé lors d’un colloque international en Corée du Sud). Cette position intermédiaire est particulièrement intéressante car elle laisse entrevoir des opportunités d’articulation entre logiques et niveaux territoriaux. Malheureusement (pour le moment ?), la capitalisation et la transversalité des programmes n’est pas systématisée ce qui laisse apparaître à l’observateur que le programme ASOSC est une collection de programmes expérimentaux originaux mais peu visibles, peu valorisés, peu évalués.

2-2-Les difficultés rencontrées

Si les promoteurs de ces programmes sont convaincus de l’intérêt des recherches partenariales et en sont devenus des militants voire des experts, leur capacité d’analyse critique fondée sur une expérience pratique effective permet de souligner les principales difficultés rencontrées. Tout d’abord, nous l’avons déjà évoqué les difficultés naissent de problèmes de temps et d’argent. La durée nécessaire à la construction de partenariats solides et crédibles est largement supérieure aux 2 ou 3 années de financement. Il faut ajouter le temps d’ingénierie et de construction de partenariat qui n’est pas financé, ni le temps de rédaction des rapports ou encore le temps de l’écriture de valorisation et de la communication qui est rarement intégré au programme et financé. Cette situation provoque des situations d’incertitude et de fragilité pour les petites structures associatives qui se trouvent confrontées à des exigences de production (de rapports, de budgets) qu’ils ne maîtrisent pas toujours. Pour d’autres, c’est la course aux financements et l’inscription dans un cercle périlleux et aléatoire de la réponse à de multiples appels à projet afin de pérenniser des activités et des emplois. Si le programme ASOSC offre des opportunités, il produit aussi de la précarité et de l’incertitude. Du côté des laboratoires de recherche, rompus à la gestion de programmes complexes, la difficulté est d’une autre nature. D’une part, l’ouverture à un partenariat élargi se traduit par une répartition des subventions entre les partenaires alors que les enveloppes sont restreintes. Ensuite, l’animation de dispositifs participatifs est chronophage et les chercheurs mobilisés par de multiples tâches (enseignement, recherche académique, taches administratives) n’ont pas toujours la disponibilité pour honorer un engagement partagé. Se dessine alors de manière insidieuse une division du travail entre « petites mains » et « direction scientifique » allant à l’encontre du principe d’égalité citoyenne revendiquée.

Le retour sur expérience exprimé par les chefs de projet ayant répondu à notre enquête permet d’entrevoir plusieurs perspectives d’amélioration du dispositif. Tout d’abord, il apparaît nécessaire de prendre en considération le temps nécessaire à la mobilisation et à la structuration d’un système ou réseau de recherche participative et d’appuyer ces trois phases (1- Ingénierie et co-construction ; 2- mise en oeuvre du programme de recherche ; 3- Formalisation des résultats, diffusion et appropriation) par un soutien technique mais aussi en aménageant des temps de concertation entre responsables de projets et de mutualisation des expériences conduites. Bref, proposer une animation scientifique du dispositif.

Ensuite, la recherche partenariale et participative doit pouvoir bénéficier d’un espace public de valorisation et de reconnaissance. La mise en réseau des chercheurs et des acteurs, la création d’une « vitrine numérique » portails des réalisations, la connexion avec d’autres initiatives…sont autant d’outils utiles à la structuration durable de nouvelles alliances entre laboratoires de recherche, collectivités publiques et acteurs de la société civile (associations et mouvements sociaux, groupements professionnels, établissements)

2-3-La construction du partenariat et l’expérimentation de méthodes participatives

Les programmes ASOSC vont se constituer autour de la conception d’une démarche partenariale et participative à partir de l’identification d’un « objet-enjeu » aux capacités mobilisatrices. Autrement dit, par la définition et la délimitation d’un objet de recherche constituant non seulement un défi scientifique de production de connaissances partagées mais cette objet est aussi considéré pour son utilité sociétale et sa capacité de mobilisation et de transformation sociale. Ainsi d’un point de vue épistémologique et méthodologique, la recherche partenariale et participative entremêle systématiquement des logiques de recherche et d’action associant de manière spontanée ou plus aléatoire des acteurs aux connaissances, compétences, intérêt diversifiés. La médiation d’outils et de méthodes participatives est sensée produire les ajustements nécessaires entres ces logiques de construction d’un bien commun autour d’une représentation partagée de l’enjeu identifié par les acteurs promoteurs et leaders de la recherche. La complexité de la démarche est donc identifiable à partir de différents niveaux de problèmes. Tout d’abord, il s’agit de s’accorder sur une représentation consensuelle et partagée de la situation observée et vécue et de l’enjeu de transformation (des idées, des pratiques) qu’il est nécessaire de promouvoir. A ce niveau de définition des orientations générales qui structurent les programmes nous identifions l’importance de la référence à des « méta-concepts» suffisamment malléables et pour constituer des supports de mobilisation et d’adhésion d’un large panel d’acteurs qui vont se retrouver sur ces notions générales en investissant concrètement leur adhésion à des valeurs et des principes d’action qui font sens commun. Ainsi, dans une société de la connaissance, structurée en réseaux de communication et d’action plus ou moins territorialisées, les initiatives de transformation sociale portées par des acteurs de la société civile sont fortement inspirées par la diffusion de nouvelles manières de penser et d’agir. Elles sont aussi façonnées par la conduite d’expérimentations situées dans des territoires et des réseaux.

2-4- Des processus d’engagement et de structuration de l’action

Ensuite, il s’agit de mobiliser les moyens humains et matériels pour mettre à l’épreuve de l’expérimentation et de la production de connaissances cette représentation consensuelle d’un autre monde à construire. La structuration du programme autour d’un premier cercle associant des acteurs professionnels et militants et des chercheurs professionnels constituant ainsi le groupe pilote et moteur du programme. Ensuite, le groupe promoteur et initiateur de l’action va déployer différentes initiatives permettant de constituer un deuxième cercle d’enrôlement d’acteurs à partir de réseaux constitués ou en cours de constitution sur la base d’un premier niveau d’interconnaissance et de réalisations communes. Les programmes ASOSC sont rarement initiés à partir de structures partenariales inédites. Elles reposent généralement sur la mobilisation d’acteurs identifiés, qui se connaissent, se reconnaissent et aiment travailler ensemble. Aussi, nous pouvons considérer que si la logique de construction de partenariat est stratégique car il s’agit de réunir des compétences utiles à la réussite de l’entreprise, les relations interpersonnelles comptent et orientent les modalités de mise en œuvre et de régulation. Enfin, une troisième cercle se constitue de manière aléatoire en prenant appui sur les territoires et les réseaux du programme. Différents outils d’information, de sensibilisation, d’implication son mobilisés afin de partager largement la démarche entreprise et la faire reconnaître par un large public. Aux côtés des approches classiques de la recherche académique (problématisation à partir de la mobilisation de cadres théoriques situés en référence aux disciplines des laboratoires impliqués, recherche bibliographique, enquête, analyse des données et publication des résultats, reconnaissance académique) apparaissent de nouvelles pratiques d’animation de la recherche fondée sur le croisement des savoirs, l’hybridation des logiques, l’expérimentation de nouveaux format collaboratifs et pédagogiques. Atelier coopératifs, de réflexivité, forum d’appropriation, écriture collaborative (wiki) illustrent un effort de dépassement des formes traditionnelles du travail scientifique. Il s’agit bien d’inventer des méthodes participatives permettant de valoriser les acteurs en prenant en compte la richesse et la diversité de leurs expériences et connaissances afin de contribuer à la construction collective d’une pensée critique et la partager au plus grand nombre. Ainsi ces démarches sont participatives dans leurs conception et leur mise en œuvre, elle contribuent aussi par leurs expérimentations et réalisations à engager des processus de démocratisation des pratiques de recherche et leur appropriation par les acteurs. Notons à ce propos, l’importance des médiateurs, animateurs de réseaux et de programmes, pédagogues de la recherche participative qui possèdent une capacité à organiser de manière concrète et effective un dialogue constructif entre acteurs situés de manière classique par leur statut, leur mandat, leur appartenance sociale et professionnelle. La recherche partenariale et participative offre l’opportunité de bâtir des espaces publics d’échange et de délibération qui sont propices au dépassement de clivages statutaires, corporatistes, idéologiques. Cependant et nous l’avons déjà évoqué, la recherche partenariale associe dans un espace temps négocié des acteurs aux logiques et aux contraintes temporelles diversifiées. Cette hétérogénéité des publics associés par la recherche partenariale et participative n’est pas sans susciter des incompréhensions, des ruptures, des conflits qui compromettent la concrétisation d’une approche consensuelle de l’utilité sociale de la recherche.

La valorisation des connaissances produites obéit à trois logiques complémentaires. La première est motivée par la contrainte de la contractualisation du financement régional. Il s’agit de rendre des comptes à partir d’un format déterminé d’évaluation administrative et comptable de l’action au regard du règlement applicable à ce type de subventionnement. Les rapports de recherche sont associés à ce bilan administratif et comptable mais ils ne sont pas rendus visibles par le financeur principal. La plupart des responsables de programmes interrogés regrettent de n’avoir bénéficié d’aucun retour sur le fond des recherches conduites. Ensuite, les travaux qui font systématiquement l’objet d’un effort d’écriture et de diffusion sont valorisés à différentes échelles et au moyen de supports diversifiés. Notons la rédaction de textes scientifiques et de supports de communication dans des colloques scientifiques locaux, nationaux, internationaux ; la présentation des réalisations à l’occasion d’évènements collectifs (Assises, Salons, Forums) qui constituent des espaces d’échanges et d’appropriation de connaissances et d’outils pédagogiques permettant de sensibiliser un large public.

Conclusion

Pour conclure brièvement, nous pouvons considérer que les programmes ASOSC constituent de véritables opportunités pour concevoir et expérimenter de nouvelles manières de penser les relations entre les laboratoires et les acteurs de la société civile autour d’enjeux définis démocratiquement. Ces nouvelles alliances n’enlèvent rien à la dimension agonistique du débat public, ni à la virulence des controverses scientifiques, elles offrent une possibilité utile et complémentaire de développer des approches critiques et réflexives d’enjeux de sociétés éclairés par un effort partagé de recherche.

Bibliographie

BUSSIERES Denis, FONTAN Jean-Marc, « La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec », SociologieS [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/3670>

CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHES Yves, Agir dans un monde incertain, Seuil, 2001, 358p.

CALLON Michel, Les réseaux sociaux à l’aune de la théorie de l’acteur-réseau, Sociologie pratique 2006 / 2 pp.37-44

DEWEY John, Le public et ses problèmes, Paris : Gallimard, coll. " Folio Essais", 2010, 336 p.

GIDDENS Anthony, Les conséquences de la modernité, L’Harmattan, 2004, 192p. (Théorie sociale contemporaine)

GLAZER BG, STRAUSS AA, La découverte de la théorie ancrée, stratégie pour la recherche qualitative, Paris : Armand Colin, 2010, 409p. (Individu et société)

HERREROS Gilles, Pour une sociologie d’intervention, ERES, 2002, 219p.

HUGHES Everett, Le regard sociologique, EHESS, 1996, 344p.

JOAS Hans, La créativité de l’agir, Editions du Cerf, 1999, 306p.

KLEIN Juan Luis, HARRISSON Denis, L’innovation sociale, émergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l’Université du Québec, 2006, 465p.

LATOUR Bruno, La science en action, Paris, La Découverte, 1989, 664p.

LATOUR Bruno, Changer de société, refaire de la sociologie, Paris, La Découverte, 2006, 400p.

LATOUR Bruno, Enquête sur les modes d’existence, une anthropologie des modernes, Paris : La Découverte, 2012, 498p.

LASCOUMES Pierre, LE GALES Patrick, Gouverner par les instruments, Presses de Sciences Po, 2005, 369p.

MALLARD Alexandre, Comment les chercheurs peuvent-ils s’impliquer dans l’innovation sociale, 2011, 14p. (www.lafabriquedusocial.fr)

MERTON K Robert, Eléments de théorie et de méthode sociologique, Armand Colin, 2001, 394p.

MILLOT Glen, NEUBAUER Claudia, STORUP Bérangère, La recherche participative comme mode de production de savoirs, un état des lieux des pratiques en France, Fondation Sciences Citoyennes, 2013, 69p.

NICOLAS-LE SRAT Pascal, Quand la sociologie entre dans l’action, PUSG, 2013, 193p.

PENVEN Alain, L’ingénierie sociale, expertise collective et transformation sociale, ERES, 2013, 195p.

PENVEN Alain, La fabrique du social, croisement des savoirs et apprentissages coopératifs, Sociologos, 8/2013

PENVEN Alain, Quels indicateurs de progrès pour accompagner le développement des coopératives, mutuelles, associations ? L’étonnant pouvoir des coopératives, Sommet international des coopératives, Québec, 2012

POLANYI Karl, La grande transformation, Paris : Gallimard, 1991 (1944), 419p.

SIMMEL Georg, Sociologie, étude des formes de socialisation, Paris : PUF, 1999, 756p.

TREPOS Jean-Yves, « L’expertise sociologique ou le complexe de l’albatros », La sociologie et l’intervention, enjeux et perspectives, De Boeck, 2001, p. 23

1. Nous définissons la société civile comme l’ensemble constitué de mouvements et organisations (associations, syndicats, partis, collectifs) qui de manière libre et distanciée à l’égard du marché et des institutions, développent une lecture critique de la société et se mobilisent pour la transformer. [↑](#footnote-ref-0)
2. PICRI : Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation [↑](#footnote-ref-1)
3. ARUC : Alliance Recherche Université Communauté [↑](#footnote-ref-2)